



WWF for a living planet®



## **Rapport de la journée Mondiale des zones humides Tunis 5 février 2013**

### **«Zones Humides en Tunisie : Un Habitat pour l'Homme et la Nature »**

**Lieu :** Hôtel El Mechtel Tunis

Dans le cadre de ses activités de sensibilisation du grand public à l'importance des zones humides en tant qu'écosystèmes bénéfiques pour l'Homme et la Nature, la Direction Générale des Forêts et le bureau de WWF Tunis ont célébré la Journée Mondiale des zones humides et ce la mardi février 2013 .

#### **Public Présent**

- Des cadres des administrations tunisiennes chargés des zones humides : La Direction Générale des forêts, les Commissariats Régionaux de développement Agricole (Arrondissement des Forêts de Médnine, Gabés, Tunis, Manouba, Ben Arous, Ariana), L'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL), l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE) et la Direction de l'Environnement et de la Qualité de Vie.
- La Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud.
- Les membres des associations œuvrant pour la conservation et le développement des zones humides en Tunisie, et parmi eux des représentants du réseau associatif pour les zones humides TunWet
- Des étudiants et des universitaires 5INAT, FST, ...).
- Les Médias (Presse écrite et Télévision).

#### **Déroulement de la Journée :**

##### **Accueil des invités**

##### **Exposition des produits de sensibilisation :**

- Poster « Les zones humides protègent l'eau ».
- Autocollants.





for a living planet®



### **Ouverture officielle de la Journée Mondiale des zones humides**

Le Directeur Général des forêts ainsi que Mr Habib Abid (Directeur de la Conservation des Forêts, Point focal Ramsar) et Monsieur Faouzi Maamouri (WWF bureau de Tunis) ont introduit le cadre général de la célébration de la Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH) en mettant en évidence l'importance de ces écosystèmes dans le maintien de la biodiversité et de l'équilibre entre les besoins de l'homme et la Conservation de la nature.

### **Importance de la désignation des zones humides dans la convention RAMSAR**

Monsieur Habib Abid (Point Focal Ramsar) a présenté les zones humides tunisiennes, la Convention Ramsar, la Stratégie Ramsar et les avantages de l'inscription des zones humides nationales sur la liste de la convention internationale de Ramsar.

### **Importance du partenariat société civile et institutions publiques dans l'application de la convention Ramsar en Afrique du Nord – WWF**

Mr Faouzi Maamouri a présenté l'importance de la collaboration entre la Société civile et les institutions publiques pour la classification des nouveaux sites Ramsar et ce en mettant l'accent sur le nombre de sites classés Ramsar qui s'élève à 40 en Tunisie.

### **Présentation des aménagements réalisés dans le Lac sud de Tunis**

Présentée par Mr Slim karaborni, Président Directeur Général de la Société d'Etudes et de Promotion de Tunis sud qui gère et aménage le complexe Lac Sud de Tunis.

### **Introduction des 3 nouveaux sites RAMSAR inscrits en 2013**

- Complexe des zones humides de Sebkheth Oum Ez-Zessar et Sebkheth El Grine 9195 ha
- Complexe des zones humides Barrage Ghdir El Goulla et Barrage El Mornaguia 273 ha
- Complexe Lac de Tunis 2243 Ha

### **Annnonce et remise des certificats des 3 nouveaux sites RAMSAR en Tunisie**

Les responsables des nouveaux sites Ramsar relevant des Gouvernorats de Tunis, Mannouba, Gabés et Mednine ainsi que Mr Slim karaborni, PDG de la Société d'Etudes et





WWF® for a living planet®



de Promotion de Tunis sud ont reçu de la part des représentants de la WWF, la DGF les attestations d'inscription des sites sur la liste de la convention.

**Présentation des activités du réseau associatif pour les zones humides en Tunisie TunWet relatives à la Journée Mondiale des Zones Humides 2013 :**

- Association des Zones Humides du Sud Tunisien
- Association de l'environnement et développement de Solimane
- Association Tunisienne pour la Protection de la Nature et de l'Environnement Korba

**Présentation du Programme d'aménagement de Sebket Séjoumi**

Présentée par Mr Jamel Zayati, Chef d'Arrondissement des Forêts au CRDA de Tunis

**Présentation de la situation, des aménagements et du suivi scientifique du Lac d'Ichkeul et son déclassement de la liste Montreux.**

Par Mme Nabihha Mbarek, représentante de l'ANPE.

**Les discussions ont porté sur les thèmes suivants :**

- Constitution du groupe de travail pour la finalisation du dossier relatif au déclassement du Site Ramsar Ichkeul de la liste Montreux.
- Discussion sur la possibilité de classer d'autres sites dans la Convention Ramsar (Sebket Ariana, Réserve naturelle de Saddine, ...).
- Préparation d'une stratégie des Zones Humides en Tunisie.
- Constitution de Comité Technique et Scientifique pour l'Ichkeul.
- La sauvegarde des zones humides tunisiennes de toute agression et pollution.
- L'achèvement des travaux du Centre National des Zones Humides à Ghar El Melh.
- La préparation de la deuxième Phase du Projet DGF/WWF relatif aux zones humides : «Zones Humides en Tunisie : Un Habitat pour l'Homme et la Nature ».





WWF for a living planet®



Quelques Photos de la Journée :







WWF for a living planet®



**Programme de la Journée Mondiale des Zones Humides 2013:**





**WWF** *for a living planet*®



9h00 : Allocution de bienvenue – DGF / WWF

9h15 : Présentation des Zones Humides Tunisiennes

La convention de Ramsar (application pour le cas de la Tunisie)-DGF

9h45 : Importance du partenariat société civile et institutions publiques dans l'application de la convention Ramsar en Afrique du Nord -WWF

10h00 : Présentation des nouveaux sites RAMSAR : Sebkhet Oum ez Zessar , El grine et Ghdir el Mornaguia et le Lac de Tunis et remise des certificats des 3 nouveaux sites RAMSAR en Tunisie WWF / DGF

10h30 : Aménagement TP 4'et lac sud – Mr Slim karaborni, PDG SEPTS.

11h00 : Pause café

11h30 : Etat des lieux des zones humides en Tunisie cas de Sebkhet Sejoumi : CRDA Tunis

12h00 : Contribution des associations de Tunwet à la célébration de la Journée Mondiale des Zones Humides – Représentants des associations membres de Tunwet.

13h00 : Déjeuner

14h30 : Présentation de l'avancement du déclassement du registre de Montreux du Lac de l'Ichkeul – ANPE

15h00 : Débat et discussions

16h00 : Fin de la journée

### **Liste des participants :**





for a living planet®



Ministry of Environment, Planning and Economic Development  
State of Palestine  
March 2018-2019

Sl. No.	Name of the Site	Location	Area (Ha)	Year	Status
1	Al-Bayt	Jerusalem	100	2018	Active
2	Al-Bayt	Jerusalem	100	2019	Active
3	Al-Bayt	Jerusalem	100	2018	Active
4	Al-Bayt	Jerusalem	100	2019	Active
5	Al-Bayt	Jerusalem	100	2018	Active
6	Al-Bayt	Jerusalem	100	2019	Active
7	Al-Bayt	Jerusalem	100	2018	Active
8	Al-Bayt	Jerusalem	100	2019	Active
9	Al-Bayt	Jerusalem	100	2018	Active
10	Al-Bayt	Jerusalem	100	2019	Active

Ministry of Environment, Planning and Economic Development  
State of Palestine  
March 2018-2019

Sl. No.	Name of the Site	Location	Area (Ha)	Year	Status
1	Al-Bayt	Jerusalem	100	2018	Active
2	Al-Bayt	Jerusalem	100	2019	Active
3	Al-Bayt	Jerusalem	100	2018	Active
4	Al-Bayt	Jerusalem	100	2019	Active
5	Al-Bayt	Jerusalem	100	2018	Active
6	Al-Bayt	Jerusalem	100	2019	Active
7	Al-Bayt	Jerusalem	100	2018	Active
8	Al-Bayt	Jerusalem	100	2019	Active
9	Al-Bayt	Jerusalem	100	2018	Active
10	Al-Bayt	Jerusalem	100	2019	Active

Ministry of Environment, Planning and Economic Development  
State of Palestine  
March 2018-2019

Sl. No.	Name of the Site	Location	Area (Ha)	Year	Status
1	Al-Bayt	Jerusalem	100	2018	Active
2	Al-Bayt	Jerusalem	100	2019	Active
3	Al-Bayt	Jerusalem	100	2018	Active
4	Al-Bayt	Jerusalem	100	2019	Active
5	Al-Bayt	Jerusalem	100	2018	Active
6	Al-Bayt	Jerusalem	100	2019	Active
7	Al-Bayt	Jerusalem	100	2018	Active
8	Al-Bayt	Jerusalem	100	2019	Active
9	Al-Bayt	Jerusalem	100	2018	Active
10	Al-Bayt	Jerusalem	100	2019	Active



WWF for a living planet®



Site Name	Coordinates	Area	Year	Notes
Site 1	36° 15' N, 10° 15' E	10000 m²	2010	...
Site 2	36° 20' N, 10° 20' E	12000 m²	2011	...
Site 3	36° 25' N, 10° 25' E	14000 m²	2012	...
Site 4	36° 30' N, 10° 30' E	16000 m²	2013	...
Site 5	36° 35' N, 10° 35' E	18000 m²	2014	...
Site 6	36° 40' N, 10° 40' E	20000 m²	2015	...
Site 7	36° 45' N, 10° 45' E	22000 m²	2016	...
Site 8	36° 50' N, 10° 50' E	24000 m²	2017	...
Site 9	36° 55' N, 10° 55' E	26000 m²	2018	...
Site 10	37° 00' N, 11° 00' E	28000 m²	2019	...

Site Name	Coordinates	Area	Year	Notes
Site 11	37° 05' N, 11° 05' E	30000 m²	2020	...
Site 12	37° 10' N, 11° 10' E	32000 m²	2021	...
Site 13	37° 15' N, 11° 15' E	34000 m²	2022	...
Site 14	37° 20' N, 11° 20' E	36000 m²	2023	...
Site 15	37° 25' N, 11° 25' E	38000 m²	2024	...
Site 16	37° 30' N, 11° 30' E	40000 m²	2025	...
Site 17	37° 35' N, 11° 35' E	42000 m²	2026	...
Site 18	37° 40' N, 11° 40' E	44000 m²	2027	...
Site 19	37° 45' N, 11° 45' E	46000 m²	2028	...
Site 20	37° 50' N, 11° 50' E	48000 m²	2029	...

Site Name	Coordinates	Area	Year	Notes
Site 21	37° 55' N, 11° 55' E	50000 m²	2030	...
Site 22	38° 00' N, 12° 00' E	52000 m²	2031	...
Site 23	38° 05' N, 12° 05' E	54000 m²	2032	...
Site 24	38° 10' N, 12° 10' E	56000 m²	2033	...
Site 25	38° 15' N, 12° 15' E	58000 m²	2034	...
Site 26	38° 20' N, 12° 20' E	60000 m²	2035	...
Site 27	38° 25' N, 12° 25' E	62000 m²	2036	...
Site 28	38° 30' N, 12° 30' E	64000 m²	2037	...
Site 29	38° 35' N, 12° 35' E	66000 m²	2038	...
Site 30	38° 40' N, 12° 40' E	68000 m²	2039	...





WWF for a living planet®



### Articles sur la Journée Mondiale des Zones Humides et échos médiatiques



Archibat

<http://www.archibat.info/news.php?artid=1043>



TAP

<http://www.tap.info.tn/ar/index.php/2012-06-19-10-06-48/agriculture-ecologie/10226>





for a living planet®



## في يوم احتفالنا باليوم العالمي للمناطق الرطبة من أجل الحفاظ على 40 جنة. في تونس!

نبيل بن إبراهيم  
nabilbeni@tunisiatv.com

تعد واستقبلت الجينات المهددة بالانقراض في تونس، على الأهمية المتزايدة للمناطق الرطبة والتي تعود الجينات المهددة بالانقراض إلى 30% من التنوع البيولوجي في تونس، كما أنها توفر ملاجئ للكثير من الأنواع المهددة بالانقراض، ولا سيما الطيور المائية والنباتات المائية. وتعد المناطق الرطبة من أهم النظم البيئية التي توفر خدمات بيئية للإنسان، مثل تنقية المياه، وتخزين المياه الجوفية، وتخفيف الفيضانات، والحفاظ على التنوع البيولوجي. وتعد المناطق الرطبة من أهم النظم البيئية التي توفر خدمات بيئية للإنسان، مثل تنقية المياه، وتخزين المياه الجوفية، وتخفيف الفيضانات، والحفاظ على التنوع البيولوجي.



في المناطق الرطبة، يوجد تنوع بيولوجي كبير، حيث تعيش العديد من الأنواع المهددة بالانقراض. وتعد المناطق الرطبة من أهم النظم البيئية التي توفر خدمات بيئية للإنسان، مثل تنقية المياه، وتخزين المياه الجوفية، وتخفيف الفيضانات، والحفاظ على التنوع البيولوجي.

**جنتها السيمونيه**

وهي تقع على بعد 10 كم من تونس، وتعد من أهم المناطق الرطبة في تونس. وتتميز بالتنوع البيولوجي الكبير، حيث تعيش العديد من الأنواع المهددة بالانقراض. وتعد المناطق الرطبة من أهم النظم البيئية التي توفر خدمات بيئية للإنسان، مثل تنقية المياه، وتخزين المياه الجوفية، وتخفيف الفيضانات، والحفاظ على التنوع البيولوجي.

**جنتها ريم**

وهي تقع على بعد 20 كم من تونس، وتعد من أهم المناطق الرطبة في تونس. وتتميز بالتنوع البيولوجي الكبير، حيث تعيش العديد من الأنواع المهددة بالانقراض. وتعد المناطق الرطبة من أهم النظم البيئية التي توفر خدمات بيئية للإنسان، مثل تنقية المياه، وتخزين المياه الجوفية، وتخفيف الفيضانات، والحفاظ على التنوع البيولوجي.

## Le Maghreb

Le Maghreb المشرق  
Le Maghreb

المغرب / الأحد 17 فبراير 2013

Topic : Commenter Partager

Med Patrimoineur, Osa Ghazi, Sallawa Longo et 12 autres personnes aiment ça.

13 partages

Sana Mzaougli Excellent article by Nabil Ben Ibrahim

Voir la traduction  
Mer à 13h16 · Jane

Nabil Ben Ibrahim Merit sans ...

Voir la traduction  
à 13h22 · Jane

Ecrire un commentaire...

Le Maghreb

<https://www.facebook.com/photo.php?fbid=412913268798637&set=a.393550577401573.90938.393547677401863&type=1&theater>

Journal La Presse : en date du 18 février 2013

<http://www.lapresse.tn/18022013/62876/retour-sur-une-classification-internationale.html>





WWF® for a living planet®



## Emissions télé :

Couverture de l'événement sur la chaîne Télévision Nationale wataniya 1





WWF® for a living planet®



Journal La Presse : en date du 18 février 2013

<http://www.lapresse.tn/18022013/62876/retour-sur-une-classification-internationale.html>

## Complexe lac de Tunis, nouveau site Ramsar

# Retour sur une classification internationale

• *Le complexe lac de Tunis a été classé, le 23 janvier 2013, «zone humide d'importance internationale». Cette inscription sur la liste Ramsar, qui peut surprendre dans la mesure où il s'agit d'un lac urbain, aurait été impensable il y a 30 ans. Elle vient en fait comme un couronnement à des décennies d'efforts déployés en vue de la réhabilitation du lac, dans ses composantes nord et sud. Qu'est-ce que la convention Ramsar, pourquoi avoir classé le lac de Tunis, quelles répercussions cela va avoir sur son exploitation, c'est à ces questions que nous avons essayé de répondre.*

La convention Ramsar sur les zones humides est un traité intergouvernemental qui vise la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources naturelles. Elle sert de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale pour la réalisation de ces objectifs\*. La convention a adopté une large définition des types de zones humides qui relèvent de sa mission. Ainsi, sont concernés par la convention aussi bien les sites naturels que les sites artificiels.

En Tunisie, il y a 40 sites classés Ramsar. Sept d'entre eux sont des zones humides urbaines, c'est-à-dire proche des villes. Ces sites sont la lagune de Ghar El Melh, les lagunes du Cap Bon oriental, les salines de Thyna, Sebkheth Sijoumi, les îles Kerkennah, les salines de Monastir et, le dernier à être classé, le complexe lac de Tunis. D'une surface totale de 2.243 ha, ce dernier regroupe le plan d'eau du lac nord de Tunis, l'îlot de Chekli, déjà classé réserve naturelle, et la zone de terre-plein 4 du lac sud (TP 4).

### Caractéristiques écologiques remarquables

Plusieurs caractéristiques écologiques ont permis de classer le site comme zone humide d'importance internationale. En effet, le lac représente un lieu d'hivernage pour de nombreuses espèces d'oiseaux. L'une des espèces les plus remarquables est le flamant rose dont la population peut atteindre 8.000 à 10.000 individus, soit 6 à 7% de la population totale de la région. En outre, le lac abrite pas moins de 138 espèces de faune dont 69 espèces de mollusques, 12 espèces de crustacés et 20 espèces de poissons. Certaines d'entre elles sont exploitées, comme l'anguille, qui est une espèce migratrice, les muges, la daurade, la sole et le loup. Selon plusieurs études scientifiques, de nombreuses espèces aquatiques identifiées dans le lac ont été signalées de nouveau. En réalité, si le milieu est aussi diversifié c'est grâce aux travaux d'assainissement et de réaménagement qui ont permis d'améliorer la qualité des eaux et leur système de circulation. Pour rappel, jusqu'à 1981 pour sa composante nord et 1998 pour la composante sud, le lac de Tunis recevait les rejets domestiques et industriels de la ville et des agglomérations avoisinantes et connaissait des problèmes récurrents d'eutrophisation. La dépollution progressive des eaux et leur marinisation ont permis la réintroduction naturelle de divers organismes dans le lac, que ce soit pour y nicher ou y retrouver des sources d'alimentation.

Des mesures de suivi, d'entretien et de gestion sont toujours menées par les deux sociétés habilitées, à savoir la Société de Promotion du Lac Nord de Tunis (Splt) et la Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud (Septs), afin de préserver le milieu.

### Les exploitants positivent la classification

Bien qu'elle n'ait pas été consultée lors du processus de classification, la Splt, qui exploite le plan d'eau du lac Nord, positive cette nouvelle et étudie le contenu de la convention pour se conformer à ses obligations. Même chose pour la Septs, qui gère la zone humide TP4. Cette dernière n'est pas concernée par les





**WWF** *for a living planet*®



aménagements urbains et le projet Sama Dubaï, suspendu pour l'instant. En 2006, le TP4 a fait l'objet d'un programme d'aménagement, dont les deux premières phases ont été exécutées. La classification en tant que site Ramsar a permis de dynamiser le processus d'exécution des phases suivantes. Ainsi, des aménagements et autres installations tels qu'un centre d'accueil, un observatoire, un sentier de 3 km et des plantations pour la nidification des oiseaux migrateurs seront réalisés, afin de garantir et développer l'activité écotouristique dans les lieux. Des mesures d'accompagnement adjacentes devraient être appliquées afin de permettre aux habitants de profiter du site et de les concilier avec un paysage qui leur était jusque-là inaccessible.

En fin de compte, cette classification serait de nature à valoriser le centre-ville de Tunis et à renforcer sa vocation écologique. \* Pour en savoir plus : [www.ramsar.org](http://www.ramsar.org)

**Auteur** : M.D.

